

Rapport de la DGESCO : bilan national des Réseaux « Ambition Réussite » (juin 2010)



Vous trouverez le rapport complet à l'adresse suivante : http://www.educationprioritaire.education.fr/

1- Qui publie ce rapport et pourquoi ?

Ce rapport de la DGESCO se nourrit d'autres apports, notamment celui d'Anne Armand, inspectrice générale, dont on attendait la publication depuis décembre 2009.

Daté de juin 2010, il ne sort qu'en janvier 2011, juste après les résultats des évaluations PISA qui pointent du doigt l'aggravation de l'impact des différences sociales sur les résultats scolaires.

Ce rapport a pour objet de tirer un bilan des RAR depuis leur création il y a 4 ans. La DGESCO souligne que « cette politique coûte cher (325 millions d'euros) » et « se doit d'être efficace ». Le bilan présenté est plutôt positif.

L'objectif est d'observer ce que les RAR ont dessiné et de s'en emparer pour franchir un pas supplémentaire : la généralisation du dispositif CLAIR (Collège, Lycée, Ambition, Innovation, Réussite).

En effet, depuis la publication de ce rapport nous avons appris que la quasi-totalité des RAR doit être intégré dans ce dispositif pour constituer ECLAIR.

2 - Ce que dit le rapport sur les résultats scolaires

Le rapport rappelle les objectifs officiels des RAR : « la validation du socle commun de connaissances et compétences et la poursuite d'études ».

L'analyse des résultats aux évaluations nationales et l'observation au cours des passations montrent qu'une part des résultats semble tenir à « l'attitude de l'élève » et non à ce qu'il sait : l'élève face à des difficultés semble se débarrasser des questions sans les creuser.

Le rapport souligne particulièrement l'évolution positive dans la réduction des écarts de réussite scolaire entre les RAR et les écoles hors Education Prioritaire : réduction des écarts de redoublants et d'élèves en retard au collège, réduction des écarts dans la maîtrise des compétences de base en mathématiques en CM2 et aux résultats du DNB.

- L'un des objectifs officiels des RAR était la disparition du redoublement : l'objectif est loin d'être atteint mais l'évolution est significative.

L'écart entre les RAR et les RRS s'est également fortement réduit.

Redoublement à l'entrée en 6ème	2006	2009
RAR	34.3%	27.1%
RRS	23.4%	21.3%
Hors EP	14.8%	12.9%
Écart RAR- hors EP	19,5	14,2
Écart RRS-hors EP	8,6	8,4

- En mathématiques en CM2, les écarts RAR / hors EP se sont réduits, passant de 15.2 à 12.6, même s'ils restent très importants.

En revanche, les écarts avec les RRS se sont fortement réduits du fait de la baisse des résultats en RRS.

Résultats en mathématiques au CM2	2006	2009
RAR	75,40%	77,90%
RRS	83,60%	81,40%
Hors EP	90,60%	90,40%
Ecart RAR-hors EP	15,2	12,6
Ecart RRS-hors EP	7	9

- Concernant la maîtrise des compétences de base en français en CM2, les écarts se maintiennent (74% contre 88.4% hors EP); ¼ des élèves ne maîtrisent pas les compétences de base en français à l'entrée au collège.
- Même constat de maintien des écarts concernant le taux d'orientation en seconde générale et technologique.
- A noter en revanche que le rapport relève **une aggravation des écarts en fin de 3ème** dans la maîtrise des compétences de base en français et en mathématiques.
- Enfin, les écarts sur le pourcentage d'élèves « ayant de bons acquis ou des acquis très solides en français et en maths » sont très importants, et plus importants en CM2 qu'en CE1...
- Si le nombre d'élèves en difficulté en mathématiques augmente entre le CE1 et le CM2 hors Éducation prioritaire, on ne peut que remarquer que **l'augmentation est beaucoup plus importante en RAR et RRS.**

Rappelons que l'un des critères de définition des RAR est le nombre d'élèves en grande difficulté ; les écarts sont effectivement très élevés :

	RAR	RRS	Hors EP
CE1: Français	19,3	14,3	7,4
Maths	22,4	16,6	8,8
CM2: Français	19,1	12,9	5,8
Maths	31,5	24,5	11,7

• % des élèves en grandes difficultés : - de 33% de bonnes réponses aux évaluations nationales.

3 - Ce qui, selon le rapport, permet que le bilan soit globalement positif

• L'apport des professeurs supplémentaires

La DGESCO reconnaît que c'est un « véritable levier pour le dynamisme pédagogique dans les réseaux ». La coanimation est pointée comme une pratique favorisant la réflexion pédagogique et la professionnalité des enseignants.

Cet élément est loin d'être négligeable, c'est l'une des premières fois que le ministère reconnaît que des moyens supplémentaires peuvent avoir un impact réel.

En revanche, très peu d'enseignants supplémentaires sont issus du premier degré, 35% seulement, et la DGESCO souligne que cela pose problème. Leurs activités sont tournées soit vers les élèves en co-intervention ou prise en charge de petits groupes, soit vers les enseignants en construisant des supports pédagogiques ou des outils de diagnostic.

Ils sont aussi très présents dans les échanges inter-degrés et permettent de conduire des projets innovants voire expérimentaux que les collègues hésitaient à mener auparavant, car chronophages.

Pourtant, les nouvelles compétences acquises par ces professeurs ne donnent lieu, pour l'instant, quasiment à aucune reconnaissance professionnelle.

La vigilance s'impose : le basculement vers le second degré dans la mise en place du pilotage peut faire perdre l'expertise du premier degré en matière d'analyse des difficultés scolaires et d'innovations pédagogiques.

• Les assistants pédagogiques

Le rapport pointe un grand turn over dû au fait que ce sont des étudiants.

La majorité de leurs interventions se passe dans les collèges et quasiment jamais dans les écoles maternelles.

Leurs tâches semblent désormais plus précises et correspondre à leurs missions : assistance des enseignants (sans substitution) auprès des élèves en difficulté.

Ils pourraient donc, sans ce phénomène de turn over, être plus efficaces.

• Travail en équipe et inter degré

La qualité du travail en RAR est reconnue, avec plus de collaboration entre enseignants d'un même cycle, de la même école et entre les écoles et le collège (plus de travail sur la continuité pédagogique que hors EP).

La DGESCO souligne cependant que le travail en équipe est difficile à mettre en place, notamment en collège à cause de la prédominance des disciplines et du clivage entre pédagogie et vie scolaire.

Les 2 thématiques les plus développées dans le travail en équipe sont la prise en charge des élèves en difficulté et la réflexion sur les épreuves communes pour le brevet.

Le travail en équipe permet parfois une plus grande individualisation des parcours, avec le passage d'une logique de remédiation à celle de l'anticipation des difficultés.

Mais les expérimentations et innovations sont encore restreintes car peu soutenues par la hiérarchie, et les dossiers à renseigner sont trop lourds.

Propositions des rapporteurs :

- encourager les groupes de réflexion sur le temps pédagogiques, sur les recherches inter-degré...
- faciliter des groupes de recherche-formation
- conserver les moyens de diffusion des expériences locales pour en assurer la mutualisation.

• La dynamique des réseaux

« Le comité exécutif, véritable instance d'échanges et de débats, et le secrétaire de comité exécutif, cheville ouvrière de l'animation du réseau, sont 2 éléments essentiels au bon fonctionnement. »

Le pilotage local entre IEN, principal et directeurs d'école et avec le secrétaire de comité est jugé efficace avec une implication de l'ensemble des acteurs dans les comités exécutifs. Néanmoins, le rapport signale la faible participation des PE et PLC.

La place des secrétaires reste encore à définir précisément.

En revanche, il reste des difficultés pour les pilotes (le principal et l'IEN) et les équipes à évaluer les contrats et projets.

• Amélioration du « climat scolaire »

Elle est jugée effective grâce à une politique forte et volontariste des équipes de réseaux, à la stabilité des équipes, aux personnels supplémentaires, et au travail partenarial notamment avec la politique de la ville. Attention, toutefois, à la fragilité de cette amélioration.

4 - Le rapport pointe également des difficultés persistantes

• Insuffisance de la valorisation des parcours professionnels

Il n'en n'existe aucune pour le premier degré.

Pour le second degré, des points sont attribués au mouvement.

A l'origine de ce dispositif devaient être proposés « inscription prioritaire à des formations, aide à l'évolution de carrière vers les métiers d'inspection, examen prioritaire des demandes de congé formation ».

• Formation continue

Les difficultés pointées sont liées à des freins institutionnels, dont une baisse de l'offre entre 2007 et 2010, des différences de fonctionnement entre les degrés et principalement un fort problème de remplacement.

En revanche, des formations sur site se développent, surtout en collège.

5 - Carte scolaire RAR et public prioritaire

2/3 des élèves sont issus de catégories socio professionnelles défavorisées. D'après le rapport, il n'y a pas d'évolution du public depuis 4 ans. Le rapport affirme que l'assouplissement de la carte scolaire n'a pas conduit à une ghettoïsation massive et généralisée des collèges RAR : certains collèges gagnent des élèves, la plupart en perdent peu, quelques uns beaucoup.

Pourtant le même rapport pointe 25% de demandes de dérogation à l'entrée en 6ème contre 10.5% hors EP. Cette « stratégie d'évitement » selon l'expression des rapporteurs, montre tout de même un questionnement fort à l'entrée au collège.

Proposition des rapporteurs :

Des ajustements de la liste des établissements RAR pourraient être nécessaires pour faire bénéficier l'ensemble des publics et des territoires prioritaires à la rentrée 2011.

6 - Les dispositifs d'aide

• Aide personnalisée

40% des enfants de GS en RAR en bénéficient contre 28% hors EP, 39% des CM2 en RAR contre 29% hors EP.

• Accompagnement éducatif

81% des RAR en proposent, 64% des RRS. 62% des activités concernent l'aide au travail scolaire, 26% la culture et 12% le sport.

Le point de vue du SNUipp-FSU

- Le SNUipp rappelle que la mise en place des RAR a constitué une rupture dans les objectifs de l'Education Prioritaire avec le passage de la logique de zones à une logique d'individualisation. Il est urgent également que des mesures sociales soient prises sur ces territoires où le contexte socio-économique est dégradé.
- Le rapport de la DGESCO confirme certains éléments d'analyse du SNUipp-FSU suite à l'enquête menée l'an passé auprès des sections: besoin d'enseignants supplémentaires, de temps de travail en équipe et de formation... Il pointe aussi le fait que les classes ont des effectifs réduits en moyenne de 2 élèves par rapport aux classes hors éducation prioritaire. Le SNUipp porte la volonté de réduire encore ces effectifs, critère important pour la réussite de tous les élèves.
- Ce rapport confirme aussi que la grande difficulté scolaire est très présente en EP mais les réponses apportées posent problème.

Les collègues s'emparent des dispositifs que l'on met à leur disposition comme l'aide personnalisée ou l'accompagnement éducatif même si cela ne leur semble pas être la réponse efficace.

Sur ce point, l'absence totale de référence aux RASED n'est pas acceptable, ainsi que le peu de cas fait à la scolarisation des moins de trois ans, qui serait une « problématique qui évolue car d'autres formes d'accueil sont aujourd'hui envisagées ».

Ce rapport se concentre sur les RAR et ne parle des RRS qu'en creux, oubliant de préciser que les moyens supplémentaires donnés aux RAR n'ont été obtenus que par redéploiement. Les résultats semblent montrer que les moyens supplémentaires octroyés aux RAR amènent quelques résultats alors que les RRS, qui n'ont rien obtenu depuis 4 ans, ne parviennent pas à réduire les écarts avec les écoles hors éducation prioritaire.